



École de la Samare
3000, rue Du Chalumeau
Sherbrooke (Québec) J1G 5E9
Téléphone : 819-822-6888

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TENUE LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025, 18h15

Présences :

Les présences sont répertoriées sur des feuilles à l'entrée du local de l'assemblée (gymnase de l'école). Voir l'annexe A.

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM;

Quorum est constaté



2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé(e) par : Jonathan Therrien

Appuyé(e) par : Farah Lizotte

Adopté(e) : à l'unanimité

3. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE;

Un membre de l'assistance est demandé à se proposer comme étant secrétaire. Stéphanie Marsan se propose et assure le rôle de secrétaire d'assemblée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2024;

Proposé(e) par : Alexandre Leclerc

Appuyé(e) par : Caroline Jolin

Adopté(e) : à l'unanimité

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL ;

Aucun suivi.

6. RAPPORT ANNUEL 24-25 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;

Il est proposé d'adopter le rapport annuel tel quel.

Proposé(e) par : Caroline Jolin

Appuyé(e) par : Mathieu Gendron-Daigneault

Adopté(e) : à l'unanimité

7. RÔLES DES MEMBRES DU CÉ, OPP ET FONDATION;

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Jonathan Therrien, président du conseil d'établissement, résume les obligations du CÉ ainsi que le rôle de ses membres.

ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS : Stéphanie Marsan mentionne que les parents intéressés doivent laisser leur noms et un groupe de communication est formé. C'est plutôt informel et dans le but d'aider aux différents évènements de l'école.

FONDATION DE L'ÉCOLE : Farah Lizotte, présidente de la fondation, explique que l'implication des parents est essentiel pour organiser des levées de fond. L'argent de la fondation sert à diverses demandes d'aide aux élèves, des cours hors-école, et présentement un projet de balançoire adaptée ainsi qu'un gagaball pour la cour d'école.

8. ÉLECTION (RÈGLES) ;

8.1 Adoption des règles

Présentation du fonctionnement des élections :

Les parents peuvent proposer une personne de leur choix ou se proposer eux-mêmes. Une tierce personne doit appuyer chaque proposition.

À la suite des propositions reçues, la présidence demande aux personnes proposées, s'ils acceptent leur nomination.

Si le nombre de propositions correspond au nombre de poste à combler, ces derniers sont élus par acclamation. Dans le cas où le nombre de proposition excède le nombre de poste vacant, la procédure de vote est enclenchée.

Procédure :

- Dans l'ordre des propositions, chaque personne doit se présenter,
- À main levée, dans l'ordre des propositions, le vote est demandé aux personnes présentes. Le dénombrement sera réalisé par les scrutateurs élus (ces derniers n'ont pas le droit de vote) au préalable,
- La personne ayant la majorité des votes remporte l'élection

La même procédure est appliquée pour les autres postes vacants.

Notez que les membres en élection sont présents dans la salle et on le droit de vote.

Proposé(e) par : Audrey Colette
Appuyé(e) par : Tamara Cadorette
Adopté(e) : à l'unanimité

8.2 Nomination d'un (e) président (e) d'élection

Jonathan Therrien est le président d'élection.

Proposé(e) par : Nathalie Boulanger
Appuyé(e) par : Tammy Taylor
Adopté(e) : à l'unanimité

8.3 Nomination de deux scrutateurs

9. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT;

9.1 ÉLECTION DE DEUX POSTES (MANDAT DE 2 ANS) ET UN POSTE (MANDANT DE 1 AN) AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9.1.1 Poste 1 (occupée par Mme Nancy Rhéaume)

9.1.2 Poste 2 (occupée par Mme Mélissa Leroux)

9.1.3 Poste 3 (occupée par Mme Marlène Côté)

POSTE DE 2 ANS

Farah Lizotte se propose, appuyé par Mélissa Leroux.

Tamara Cadorette se propose, appuyé par Mathieu Gendron-Daigneault.

Farah et Tamara sont élue par acclamation.

POSTE D'UN AN :

Audrey Colette proposée par Farah Lizotte, appuyé par Rosalie Lemay.

Audrey accepte.

9.2 ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT;

Rosalie Lemay se propose, Mélissa Leroux appuie.

Caroline Brand se propose, appuyé par Farah Lizotte

9.3 ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS;

Jonathan Therrien se propose, Stéphanie Marsan appuie et élu par acclamation.

9.4 ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS;

Stéphanie Marsan se propose, Tamara Cadorette appuie et Stéphanie élue par acclamation.

10. MOT DE LA DIRECTION

10.1 VOUVOIEMENT

Le vouvoiement à l'école va débuter dès la rentrée plutôt qu'en janvier.

10.2 PHOTO SCOLAIRE

La prise de la photo scolaire aura lieu le 18 septembre.

Nous allons avoir besoin du consentement des parents avant la prise des photos.

11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

La levée de l'assemblée à 19h16 est

Proposé(e) par : Farah Lizotte

Appuyé(e) par : Mélissa Leroux

Adopté(e) : à l'unanimité